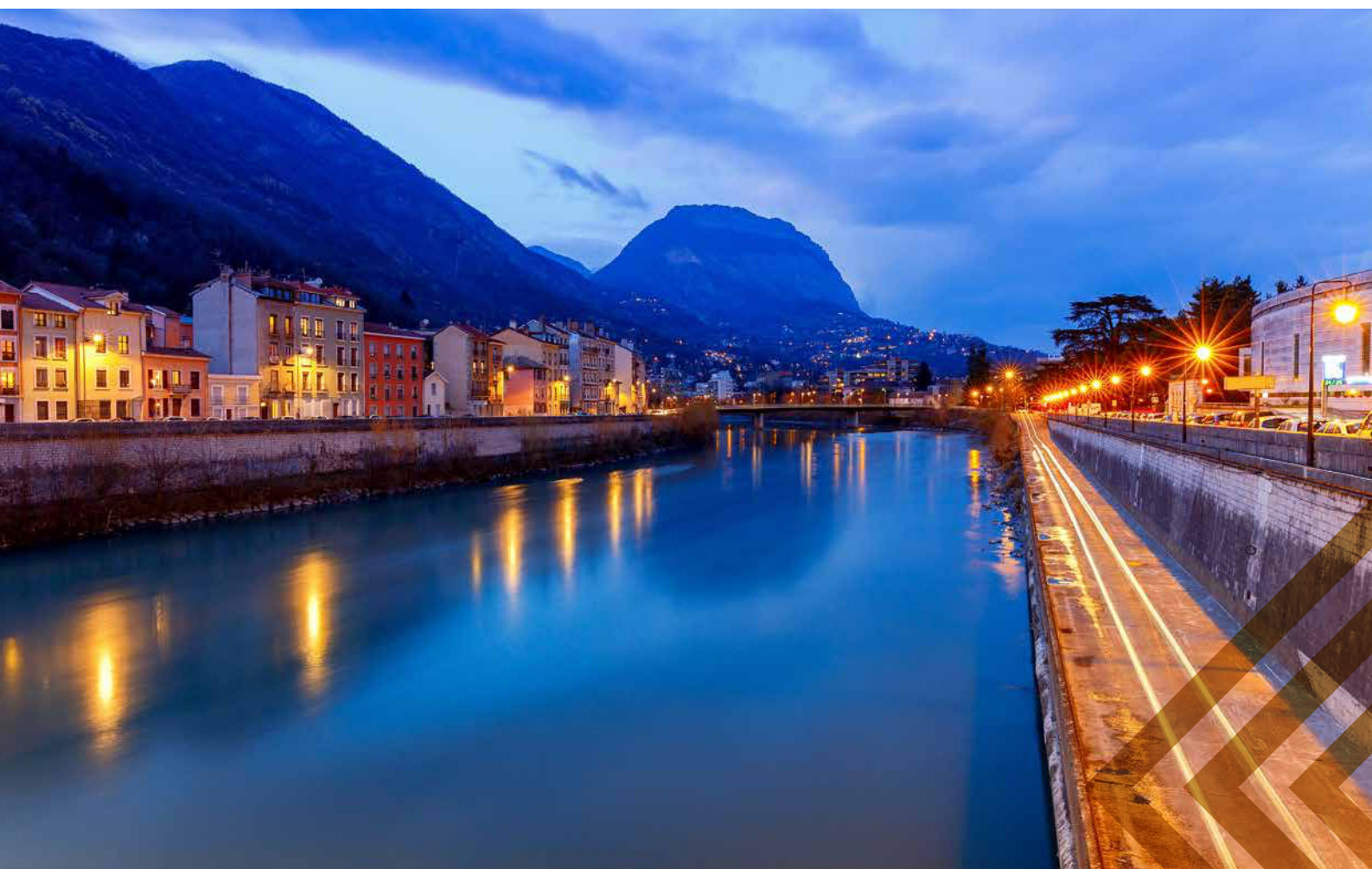


PY.CONSEIL

SOCIÉTÉ D'AVOCAT



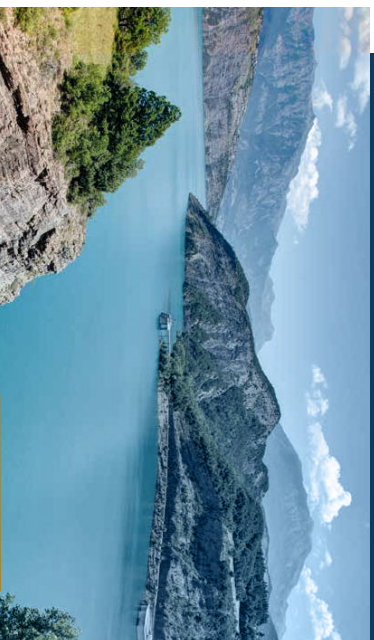
Profitez de l'accompagnement d'un cabinet
de proximité **expert en droit public**

Py Conseil, société d'avocat experte en droit public

Implantée à Grenoble et Gap, la société d'avocat PyConseil accompagne les collectivités territoriales ou locales (communes, communautés de communes, métropoles, départements, régions) et leurs représentants sur tous les dossiers en lien avec le droit administratif : le droit de l'urbanisme, la propriété publique, le droit de la fonction publique, le droit des marchés publics.

En qualité d'élue(e), vous êtes confronté(e) au quotidien à un grand nombre de problématiques et vous devez gérer, en responsabilité, des situations souvent complexes. Proche de vous, disponible et connaissant parfaitement le secteur public, le cabinet PYConseil vous conseille et vous accompagne pour apporter des solutions concrètes à chaque projet ou litige.

Au sein de PyConseil, nous défendons une vision de notre métier orientée vers des solutions concrètes dont nous suivons l'exécution et mettons tout en œuvre pour éviter les contentieux à chaque fois que cela est possible.



Les champs d'action de la société d'avocat Py Conseil

Nous sommes à votre écoute pour vous conseiller, vous porter assistance et défendre les intérêts de votre collectivité devant les tribunaux.

Droit administratif

- ♦ Audit des autorisations d'urbanisme
- ♦ Défense des autorisations et refus d'autorisations d'urbanisme devant le tribunal administratif
- ♦ Plans locaux d'urbanisme et PLUi
- ♦ Droit de préemption urbain
- ♦ Expropriation
- ♦ Périil ordinaire et périil imminent

Droit de la fonction publique

- ♦ Toutes les problématiques de recrutement et de carrière des agents publics
- ♦ Accidents de service et maladies professionnelles
- ♦ Procédures de sanctions disciplinaires

Droit de la commande publique

- ♦ Marchés publics / autorisations d'occupation du domaine public / baux emphytéotiques administratifs / DSP et concessions
- ♦ Montages contractuels
- ♦ Audit de marchés publics et appels d'offres
- ♦ Défense dans les procédures de référés précontractuels et contractuels devant les tribunaux
- ♦ Problématiques d'exécution des marchés publics

Propriété et domanialité

- ♦ Gestion des domaines public et privé des collectivités territoriales
- ♦ Règles d'appartenance au domaine public
- ♦ Procédures de classement et déclassement d'un bien du domaine public
- ♦ Voies communales et alignement / chemins ruraux et bornage
- ♦ Conventions d'occupation du domaine public
- ♦ Contentieux de voirie et grande voirie
- ♦ Expulsion du domaine public

Service public

- ♦ Intercommunalité et fonctionnement des assemblées locales
- ♦ Organisation et fonctionnement des services publics
- ♦ Gestion des services publics
- ♦ Aides publiques locales
- ♦ Dommages de travaux publics

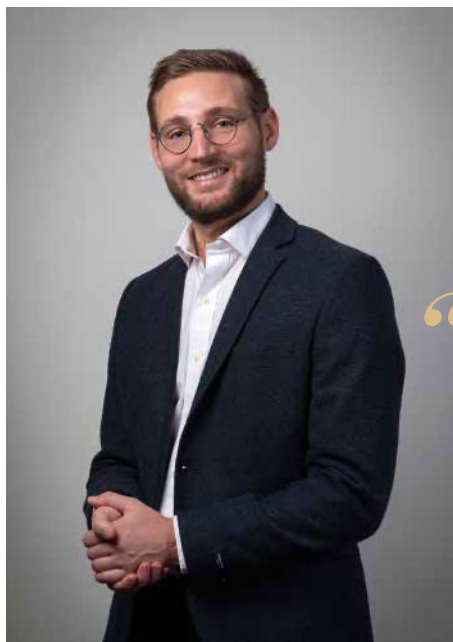
Police administrative

- ♦ Pouvoirs de police administrative générale et spéciale
- ♦ Analyse et rédaction des arrêtés de police
- ♦ Défense des arrêtés de police devant le Tribunal administratif
- ♦ Responsabilité dans la mise en œuvre des pouvoirs de police administrative



PY.CONSEIL

SOCIÉTÉ D'AVOCAT



Le mot d'Aurélien PY, avocat fondateur de PY Conseil



Avocat au barreau de Grenoble et de Gap, avec mon équipe (Mégane Mattana-Basset, avocat collaborateur; Naïm Jridi, juriste en droit public et Lola Koeberle, assistante juridique), je vous propose une méthode fondée sur une écoute attentive et une analyse approfondie de chaque situation afin de défendre au mieux vos intérêts. Je suis à votre disposition pour tout conseil ou recherche de solution amiable, consultation écrite sur un point technique ou accompagnement devant les juridictions administratives et judiciaires. Avec un cabinet à taille humaine et une totale transparence sur les honoraires, nous nous engageons à vos côtés, dans la durée, pour vous écouter et vous défendre avec pugnacité et détermination.



Connectez-vous sur
www.py-avocat.fr



et découvrez de nombreuses
informations et ressources dans la
rubrique « actualités juridiques »

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez-nous dès aujourd'hui pour un premier échange



PY.CONSEIL

SOCIÉTÉ D'AVOCAT

GRENOBLE (38)

5 rue Félix Poulat

GAP (05)

4 bd Pierre et Marie Curie

04 58 00 55 47

06 79 33 53 96

aurelien.py@py-avocat.fr

www.py-avocat.fr

